

24 avr 2012 -02:15

Rapport annuel 2011 : Le Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé veut impliquer davantage les 'stakeholders' dans ses études

Les études du Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE) ont pour objectif d'aider à la décision en matière d'organisation et de financement de soins de santé de qualité et efficaces. Elles n'auront cependant que peu d'impact si leurs résultats ne prennent pas suffisamment en compte les réalités du terrain. C'est la raison pour laquelle le KCE souhaite impliquer encore plus systématiquement ceux qui sont directement concernés par son travail, c'est-à-dire les stakeholders. Ce 'stakeholder involvement' est le fil conducteur du rapport annuel 2011 du KCE.

Un bon avis ne pourra certes jamais être une simple émanation "démocratique" de toutes les parties prenantes. Pour un organisme scientifique comme le KCE, qui place l'indépendance au sommet de ses valeurs, une implication poussée à l'extrême de parties porteuses d'intérêts particuliers, peut aussi comporter un risque. C'est la raison pour laquelle le KCE a développé des méthodes de concertation (rapport KCE 174, 2012) précisant de manière claire pour tout le monde, les règles du jeu et les résultats qui peuvent en être attendus. Pour ce faire, il s'est inspiré de pays voisins : la France, l'Allemagne et la Grande Bretagne, où des agences comparables impliquent les stakeholders, dont les citoyens-patients, dans la rédaction de leurs recommandations de politique.

Raf Mertens, directeur général: "La consultation des patients est une idée assez neuve chez nous. En Belgique, nous n'avons pas les moyens de mettre en place des processus aussi complexes. Néanmoins, nous sommes conscients que nous devons, à l'avenir, aller beaucoup plus loin que ce que nous faisons à l'heure actuelle."

La réaction des ministres compétents Onkelinx (fédéral), Tillieux et Vandeurzen (régions), qui sont interviewés dans le rapport annuel, a été immédiatement positive. La ministre Onkelinx: "On avait pris l'habitude de considérer les organisations mutualistes comme des syndicats des patients. Mais ces organisations sont des généralistes en la matière. La collaboration avec des associations de patients est une nouvelle manière de dialoguer dont je n'ai qu'à me réjouir." Le ministre Vandeurzen: "Lorsque nous envisageons de modifier une politique ou d'en introduire une nouvelle, nous consultons déjà régulièrement les patients et les organisations qui les représentent, et en particulier la Vlaams Patiëntenplatform. Pourtant, nous remarquons encore très souvent que la représentation des patients doit être renforcée pour leur permettre d'assumer pleinement leur rôle de nouveau partenaire dans la politique de santé."

Qui sont les principaux stakeholders dans le domaine de la politique de santé?

- les décideurs politiques
- les décideurs techniques /administratifs: INAMI, services publics fédéraux,...
- les mutualités
- les prestataires de soins et leurs associations représentatives
- l'industrie médico-pharmaceutique
- les patients et les citoyens-patients
- les médias

Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé
Centre Administratif du Botanique, Door Building (10ème
étage)
Boulevard du Jardin Botanique 55
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 287 33 88 (nl) / +32 2 287 3354 (fr)
<http://kce.fgov.be>

Gudrun Briat
Communication scientifique
+32 475 274 115
press@kce.fgov.be